

Activité : Les droits et devoirs des citoyens

Doc.1 : De nombreux droits pour tous en France

On peut distinguer **plusieurs catégories de droits** garantis par l'Etat à tous les habitants du pays, citoyens français et étrangers. Les premiers droits sont reconnus dans la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen du 26 août 1789. Ils ont été acquis à la suite de longues conquêtes. Ce sont **les droits civils** comme la **liberté d'expression, d'opinion, de réunion, d'association...** Ils peuvent être individuels ou collectifs. Les autres droits sont des **droits économiques et sociaux**. Ils sont inscrits dans le préambule de la Constitution du 27 octobre 1946. Ces droits contribuent à la dignité de l'individu : **droit à l'instruction, droit à la santé, droit au travail, droit d'appartenance à un syndicat...** Contrairement aux droits civils, ils ont un coût.

D'après www.vie-publique.fr

De quel texte majeur sont issus les premiers droits reconnus pour tous?
la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen du 26 août 1789

Être citoyen

"Le citoyen, c'est celui qui participe de son plein gré à la vie de la cité. Il partage avec ses concitoyens **le pouvoir de faire la loi...le pouvoir d'élire** et le cas échéant, **d'être élu**. Si tu fais la loi, il est normal que tu lui obéisses. Cela s'appelle **le civisme**... Et si tout le monde s'arrangeait pour ne pas **payer d'impôts**, il n'y aurait plus de gendarmes, ni de lycées, ni d'hôpitaux, ni d'éboueurs, ni d'éclairage public, parce qu'il faut de l'argent à l'Etat ou à la ville pour entretenir tous ces services... »

Régis DEBRAY, La République expliquée à ma fille, Le Seuil 1998

Extraits de la Constitution de 1958

Art.3 : **La souveraineté nationale appartient au peuple** qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum [...]. Sont électeurs, tous les nationaux français, majeurs, des deux sexes [...].

Extraits de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme adoptée le 10 décembre 1948

Art.23 : Toute personne **a droit au travail**, au libre choix de son travail, à des **conditions équitables et satisfaisantes de travail** et à la **protection contre le chômage**. Tous ont droit, sans aucune discrimination, à un **salaires égal pour un travail égal**.

Quiconque travaille a **droit à une rémunération équitable** et satisfaisante lui assurant ainsi qu'à sa famille une existence conforme à la dignité humaine et complétée, s'il y a lieu, par tous autres moyens de **protection sociale**. Toute personne a droit de fonder, avec d'autres, des **syndicats** et de s'affilier à des syndicats pour la défense de ses intérêts.

Classez dans ce tableau les droits et devoirs des citoyens d'après les informations données dans les textes

	Droits	Devoirs
Politiques	Droit de vote pour les hommes et les femmes de plus de 18 ans. Droit d'éligibilité	un devoir de civisme. Assurer son rôle d'électeur. Devoir de défendre son pays Être juré pour un procès en cour d'assises.
Sociaux et Economiques	Droit au travail et ce qui lui est lié (prestations sociales : assurance chômage, congé maternité, RSA, retraite...) droit à la protection sociale, droit à la Sécurité sociale.	Payer des impôts pour financer les services publics (écoles, hôpitaux...).
Civils	Liberté d'expression, d'opinion, de réunion et d'association Faire grève, manifester...	Devoir de l'exercer dans la limite fixée par la loi

Enfin, à qui l'Etat doit-il garantir ces droits? Quelle valeur républicaine est ici respectée ?

L'État doit garantir ces droits à tous les habitants et cela correspond à la valeur: égalité